

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME
TERRITOIRE OUEST AMIENOIS



TOME 1 : Tourisme



Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire du :

Le Président

L'activité touristique	3
A. Ce que nous dit le SCoT du Grand Amiénois	3
B. Synthèse de l'état des lieux « Tourisme ».....	5
C. Analyse.....	6
1. Des équipements et des sites existants implantés dans un cadre naturel exceptionnel	6
2. Les projets : une activité en cours de structuration pour valoriser le potentiel sportif et récréatif du territoire Ouest-Amiens.....	10
3. Des structures d'hébergement limitées	13
4. Des éléments bâtis comme soutien à un tourisme historique.....	13
5. Les événements et les animations programmées	15
6. Le tourisme d'affaires	15
7. Les acteurs du tourisme.....	16

L'ACTIVITE TOURISTIQUE

A. CE QUE NOUS DIT LE SCOT DU GRAND AMIENOIS

La valorisation de l'identité rurale identifiée dans le SCOT doit s'accompagner d'une diversification de l'offre touristique afin de tirer profit de toutes les potentialités dans une logique de tourisme durable. L'offre de loisirs et de tourisme identifiée dans les vallées reste à compléter en termes de baignades, d'hébergement et d'interprétation des milieux. Il s'agit à la fois de faciliter la pratique pour les habitants du Grand Amiénois mais aussi pour attirer de nouveaux visiteurs potentiels.

Le grand projet Vallée de Somme initié par le Conseil Départemental est l'expression d'une ambition de développement durable par la mise en valeur du potentiel touristique de la Vallée de la Somme, de la préservation des ressources dont elle regorge et la création de lien social prenant appui sur cet espace fortement identitaire. Le Grand Amiénois entend participer aux dynamiques de valorisation et de préservation de la vallée en définissant des orientations de développement et d'aménagement s'appuyant sur ses potentiels et respectant les équilibres fragiles qui la caractérisent. Les vallées structurent le territoire, il s'agit donc de mettre en avant l'attractivité générée par leurs richesses écologiques et paysagères ainsi que la proximité qu'elles offrent avec la façade maritime. Le Grand Amiénois dispose d'une offre de produits touristiques variés dont la mise en réseau et une plus grande visibilité permettraient de générer plus de flux touristiques, d'augmenter la durée des séjours et faire ainsi du tourisme un véritable vecteur de développement du pays. Le SCOT pose les prémices d'une réflexion destinée à identifier les modalités de connexion et de distribution les plus appropriées pour une diffusion effective du tourisme sur l'ensemble de territoire. Le schéma régional véloroutes et voies vertes de Picardie pourrait à ce titre être considéré comme un point d'appui intéressant à adosser à la TVB du Pays. De même, l'ambition du Pays est de permettre le développement du territoire grâce au tourisme durable et tourisme d'affaire.

Le PADD identifie plusieurs objectifs de développement de l'offre touristique et de loisirs. Dans un premier temps il s'agit de préserver la diversité et la qualité des paysages et développer les loisirs de nature. Ensuite, le deuxième pilier est la préservation de la richesse des milieux naturels afin d'en garantir les continuités écologiques. Le troisième point concerne la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine existant. Enfin, il s'agit de renforcer la connaissance du patrimoine bâti et naturel.

Dans le cadre du DOO, il est précisé que le territoire Ouest-Amiens doit révéler son potentiel de nature dans une perspective de développement du tourisme et des loisirs de proximité. Pêche, chasse, sports équestres, randonnées, sports nautiques, ... sont d'autant d'atouts et d'activités constructives de l'offre touristique et de loisirs de proximité que le territoire Ouest-Amiens ne dévoile pas de prime abord.

Espace récréatif majeur du Grand Amiénois, le territoire Ouest-Amiens doit accroître sa notoriété et s'offrir à un plus large public. Le territoire Ouest-Amiens doit devenir un territoire d'escale aimable et accueillant sur la route de la mer depuis Amiens. La valorisation de la base nautique de Picquigny et l'aménagement d'un site de baignade sont des pistes de projets à explorer en ce sens. Intensifier le travail en partenariat avec les acteurs de la filière

touristique et notamment les offices de tourisme voisins, et structurer l'offre contribuera à révéler et exploiter pleinement tous les potentiels du territoire. Il lui faudra également tirer profit du grand projet Vallée de la Somme.

B. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX « TOURISME »

L'ESSENTIEL : ANALYSE DU TOURISME

- ✓ Des équipements de loisirs existants mais répartis de façon inégale sur le territoire.
- ✓ Quelques projets en cours dispersés.
- ✓ Des structures d'hébergement limitées : peu d'offre et pas de diversité.
- ✓ Un patrimoine bâti existant souvent méconnu et peu valorisé
- ✓ Un riche patrimoine naturel grâce aux atouts de la Vallée de la Somme.

Points d'attention :

- Développer le tourisme de loisir et récréatif en s'appuyant sur la proximité d'Amiens, de la façade maritime, des équipements existants et du cadre naturel de la Vallée de la Somme.
- Encourager le tourisme vert et de nature grâce aux éléments naturels et paysagers présents sur le territoire.
- Réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine bâti existant afin de le faire connaître.
- Renforcer et diversifier les possibilités d'accueil et d'hébergement.
- Structurer un véritable pôle touristique le long de la Vallée de la Somme.

C. ANALYSE

1. DES ÉQUIPEMENTS ET DES SITES EXISTANTS IMPLANTÉS DANS UN CADRE NATUREL EXCEPTIONNEL

Le territoire Ouest-Amiens dispose d'un certain nombre d'équipements dédiés au sport et aux loisirs dans le cadre exceptionnel formé par la Vallée de la Somme. Marais, espaces verts et cours d'eau lui donnent les clés pour développer une offre touristique basée sur le sport et le loisir.

Les bases nautiques

Argoeuves, Picquigny et Saint Sauveur disposent chacun d'une base nautique permettant de pratiquer les sports d'eau. Une restructuration de la base nautique de Picquigny est en cours afin de la moderniser.

La base nautique de Picquigny est située à la Catiche dans les bâtiments industriels laissés en friche. Les activités proposées à la base de Picquigny sont le rafting et du canoë. Picquigny dispose du seul bassin d'eau vive du nord de la France, ce qui en fait un réel atout pour développer une politique touristique/récréative.

La base nautique de Saint-Sauveur organise régulièrement des journées multi-activités à destination des enfants et des jeunes. Des journées multi-activités sont régulièrement organisées et des cycles d'initiation/perfectionnement ont lieu pour les centres de loisirs, écoles, collèges, lycées, CE et associations. Les activités proposées sont variées : canoë, kayak, planche à voile, optimiste, VTT, tir à l'arc, mini-golf... et permettent au territoire de s'inscrire comme un vrai lieu récréatif aux portes de la métropole amiénoise.

La base nautique d'Argoeuves est l'un des principaux lieux de pratiques de la voile dans l'Amiénois, avec notamment la forte implantation du Club Amiens Voile. Les activités sur cette base sont variées : cours, mais aussi stages, séances d'initiation, animations autour de la voile...

Des collaborations ont lieu entre les clubs présents sur les bases nautiques et l'office de tourisme afin de promouvoir le développement d'une offre d'activités touristiques.

Néanmoins, le constat peut être fait qu'il existe une réelle lacune en matière d'accueil du public, due à la vétusté des locaux : les bases nautiques sont installées dans d'anciens locaux industriels ou des containers.



Base de Saint-Sauveur



Eaux vives à Picquigny

Autenti'k Somme Evasion

La base de loisirs Autenti'K Somme Evasion à La Chaussée-Tirancourt permet de pratiquer plusieurs activités de pleine nature ludiques et sportives : randonnées, rallyes, raids, tir à l'arc, tyrolienne, quad, paint-ball, jeux picards, ... Elle est située sur le terrain de foot de la commune et ne possède pas de locaux propres, ce qui freine son développement et sa pérennité : il n'y a pas de locaux d'accueil des visiteurs, d'espace pour stocker du matériel ou de signalétique indiquant la base de loisirs. Le projet est donc de structurer les offres existantes et d'en créer de nouvelle, d'offrir de réels locaux aux usagers et de développer les modes d'hébergements insolites.

Samara

Le parc de Samara est l'un des atouts du territoire aujourd'hui. Samara est un parc naturel de 30 hectares situés au cœur de la Vallée de la Somme. On y trouve un arboretum composé de plus de 100 espèces arboricoles, un jardin botanique en forme de labyrinthe mandala, un dôme d'exposition et de reconstitutions historiques. La préhistoire est le thème central de ce parc, reconstituée par des activités thématique autour de cette époque. Le parc est ouvert de fin mars à début novembre.



Le labyrinthe végétal



Une maison néolithique



L'arboretum

Des chemins de randonnée pédestres

Le territoire Ouest-Amiénois est traversé par 2 circuits de balade et par 8 chemins de randonnée découverte pour parcourir à pied le territoire :

- Le circuit du marais des Cavins à Bourdon, parcours aménagé de 3km dédié à l'œuvre d'Hector Malot
- Le circuit de la Vallée de l'Acon de 4 km à La Chaussée-Tirancourt

- Le circuit de la Forêt d'Ailly
- Le circuit de Belloy la Chaussée
- Le circuit de l'Abbaye du Gard
- Le circuit de Samara
- Le circuit des Marais
- Le circuit des Vidames
- Le circuit du bois d'Yzeux
- Le circuit du Tenfol.

Ces circuits longent la Vallée de la Somme et s'étendent sur les communes à proximité, permettant ainsi de parcourir le territoire et de découvrir toutes ses richesses. Ainsi, il est possible de se promener au bord des marais des Cavins ou de Picquigny, de profiter de la verdure de la Vallée de l'Acon.



Marais des Cavins



Marais de Picquigny



Vallée de l'Acon

Les circuits à vélo

Le cadre de la Vallée de la Somme a permis l'implantation de quelques circuits cyclables sur les communes du territoire Ouest-Amiens :

- Le chemin des halages entre Saint-Valery et Péronne d'une distance de 120km
- Le chemin Che Intailles d'une longueur de 70km



Chemin des halages

Des circuits en canoë

Les parcours en canoë bénéficient du cadre exceptionnel de la Vallée de la Somme, permettant ainsi de découvrir le territoire d'une manière originale. Ils sont au nombre de 6 :

- Circuit randonnée Ailly-Picquigny
- Circuit randonnée boucle d'Ailly-sur-Somme
- Circuit randonnée boucle Picquigny
- Circuit randonnée Picquigny-Hangest-sur-Somme
- Circuit randonnée boucle Hangest
- Circuit randonnée Hangest-sur-Somme-Long.

- un belvédère « architecture de la fortification » au niveau de l'ancienne porte de la fortification,
- un belvédère sur le patrimoine naturel, situé à l'intérieur du parc de Samara en bordure des étangs des grandes aiguilles. La table d'interprétation est consacrée au patrimoine naturel, à la tourbe, et aux exemples de vestiges du néolithique retrouvés.

Le belvédère la Montagne de Hangest-sur-Somme devrait être réalisé courant 2014.

L'aménagement des pontons pénichettes à Ailly sur somme et au marais des Cavins

L'aménagement de pontons pénichettes à Ailly-sur-Somme doit permettre de découvrir la vallée de la Somme au fil de l'eau. La pénichette est une embarcation habitable, pouvant être louée sur plusieurs jours afin de naviguer le long du fleuve et de faire escale pour découvrir à la fois le patrimoine naturel, et historique.



Ponton-pénichette à Ailly-sur-Somme

L'aménagement de maisons éclusières

Pour préserver la mémoire des maisons éclusières bâties au XIXe siècle, celles-ci sont rebaptisées « Maisons de la Vallée ». Le but est de leur donner une seconde vie en détournant leur fonction initiale : elles vont devenir cafés, gîtes, centres d'interprétation. Elles ponctueront le parcours du fleuve et offriront des services aux usagers. Ce sont au total 13 maisons qui vont être réhabilitées, dont une à Ailly-sur-Somme et à Picquigny. La première maison éclusière réhabilitée est celle d'Ailly-sur-Sommer, transformée en office de tourisme elle propose la location de vélos, kayaks ; bateaux électriques ainsi que la vente de produits locaux.

La pêche comme activité répandue

L'activité répandue sur le territoire Ouest-Amiens est la pêche qui s'est développée le long de la vallée de la Somme sur les plans d'eau. Deux associations agréées de pêche et de protections des milieux aquatiques promeuvent la pratique de la pêche et délivrent des cartes de pêche annuelles ou occasionnelles.



Maison éclusière à Ailly-sur-Somme

Trois sites de pêches sont recensés :

- La tanche d'Ailly-sur-Somme de 15 hectares de plan d'eau sur 8 étangs
- Saint-Sauveur de 80 hectares de plan d'eau sur 10 étangs
- Le grand étang d'Argoeuves

Il n'y a néanmoins pas la possibilité de pêcher sans permis sur le territoire Ouest-Amiens grâce à un système de location de plan d'eau. De même, il n'y a pas de structure à proprement parlé pouvant accueillir du public et des événements (manifestations organisées par la Fédération et le Comité départemental de la pêche sportive au coup de la Somme).

Des pontons sont présents le long du chemin de halage mais sont peu utilisés car il existe des conflits d'intérêt entre les différents utilisateurs (pêcheurs, randonneurs, cyclistes, plaisanciers, kayakistes, ...). Trois pontons de pêche labellisés « pêche et handicap » ont été aménagés par le Conseil Général dans le cadre du Grand Projet Val de Somme.

L'agrotourisme

L'agrotourisme est une forme de tourisme dont l'objet est la découverte des savoir-faire agricoles et des produits locaux. Ce tourisme rural est considéré comme un tourisme alternatif, soutenu par deux labels : « bienvenue à la ferme » et « accueil paysan ». L'agrotourisme est quasiment inexistant sur le territoire, bien qu'il existe une réelle opportunité. La ferme de Tenfol à Fourdrinoy a été labellisée « Bienvenue à la Ferme », mais aucune activité n'est organisée aujourd'hui. Le développement de l'agrotourisme permettrait de soutenir les producteurs locaux : le producteur de miel de Breilly, ... La labellisation de ces structures permettrait de promouvoir les richesses locales et de développer de nouvelles structures d'hébergement, des fermes pédagogiques, et des événements en lien.

3. DES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT LIMITÉES

La variété des structures d'hébergement est restreinte. Un camping municipal de 60 emplacements est situé à Picquigny. Un hôtel de 5 chambres est à Hangest-sur-Somme.

Trois gîtes sont disponibles à Ailly-sur-Somme, Belloy-sur-Somme et Argoeuves.

L'hébergement de groupes est possible à Saint Sauveur. Le centre d'hébergement dispose de 35 couchages.

Il est aussi possible de séjourner à bord de péniches aménagées ou dans une hutte. Ces projets ont été développés dans l'optique d'une offre touristique insolite.

Il existe un réel manque du point de vue de l'accueil des camping-cars, et aucun projet n'est d'actualité.

Il y a de moins en moins de résidences secondaires : de 259 en 1982 à 186 en 1990, elles sont au nombre de 73 en 2010.



Gîte péniche

4. DES ÉLÉMENTS BÂTIS COMME SOUTIEN A UN TOURISME HISTORIQUE

En plus du riche patrimoine naturel dont dispose le territoire Ouest-Amiens, elle est forte de plusieurs éléments de patrimoine historiques, véritables témoins du passé du territoire mais aujourd'hui malconnus.

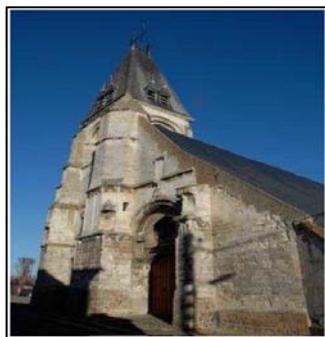
Des châteaux sont à Belloy-sur-Somme, Cavillon, Fourdrinoy, le Mesge, Picquigny, Saint-Sauveur et Yzeux. Ils appartiennent pour la plupart à des propriétaires privés et ne sont pas ouverts au public.

Des églises remarquables sont présentes à Ailly-sur-Somme, Argoeuves, Bourdon, Crouy-Saint-Pierre, Fourdrinoy, Hangest-sur-Somme, Picquigny et Soues. Les éléments de patrimoine font partie de la richesse du territoire et sont à valoriser dans le cadre d'une politique de développement touristique.

Ces éléments peuvent servir de base au développement d'un tourisme historique et culturel pour valoriser la culture du territoire.



Le château de Picquigny



L'église d'Hangest-sur-Somme



L'église de Soues



Le cimetière de Bourdon



L'oppidum de la Chaussée Tirancourt



L'abbaye du Gard à Crouy-Saint-Pierre



La Collégiale de Picquigny



Le château d'Argoeuves

9 éléments de patrimoine sont inscrits ou classés au titre des monuments historiques : Château d'en Haut à Belloy-sur-Somme, Château d'en Bas à Belloy-sur-Somme, l'église de Bourdon, l'Abbaye du Gard à Crouy-Saint-Pierre, l'église Saint Jean-Baptiste de Fourdrinoy, l'église d'Hangest-sur-Somme, Oppidum du Camp César de la Chaussée Tirancourt, le château de Picquigny, la Collégiale Saint Martin de Picquigny.

Quelques éléments peuvent être utilisés au regard d'un tourisme de mémoire, notamment en lien avec la Deuxième Guerre Mondiale. Le cimetière allemand de Bourdon regroupe plus de 22 000 soldats tombés au Combat. D'autres cimetières militaires sont à Crouy-Saint-Pierre et Picquigny.

De même, quelques ponts sont remarquables comme celui de Picquigny sur lequel a été signé le traité de Picquigny mettant fin à la Guerre de Cent Ans

5. LES ÉVÉNEMENTS ET LES ANIMATIONS PROGRAMMÉES

La possibilité de développer une politique touristique peut s'appuyer sur les événements régulièrement organisés. Ces quelques événements doivent être amenés à se développer et à se diversifier pour rendre le territoire attractif. Le cadre environnant exceptionnel peut servir à développer cette offre et pour offrir des temps forts autour de richesse naturelle.

A l'échelle de l'intercommunalité, les temps forts rythmant la vie locale sont :

- Le carnaval d'Ailly-sur-Somme
- La fête des géraniums à Picquigny
- La bourse aux plantes au château de Belloy-sur-Somme
- Le marché de Noël
- Les visites guidées thématiques, comme des ballades littéraires
- Des concours de pêche, notamment à Saint-Sauveur
- Un concours de photos
- Le festival du Pipasso

6. LE TOURISME D'AFFAIRES

Aujourd'hui, le tourisme d'affaires n'est pas un secteur développé sur le territoire. Cela peut s'expliquer par le fait que les structures d'hébergement et d'accueil de groupes sont limitées. De plus, les activités proposées, et les programmes d'animation sont, pour la plus grande partie, à destination des enfants et des jeunes. Le développement d'une politique de tourisme d'affaire doit offrir la possibilité aux professionnels un hébergement adapté et des lieux d'accueil innovants. La proximité immédiate d'Amiens est un atout pour développer ce type de tourisme.

7. LES ACTEURS DU TOURISME

Depuis 2012, le territoire Ouest-Amiens dispose d'un office de tourisme. Il est implanté à Ailly-sur-Somme dans la maison éclusière. Il permet ainsi aux habitants d'avoir une information régulière sur les événements locaux, et aux touristes de bénéficier de conseils pour apprécier au mieux leur séjour et de connaître les particularismes du territoire. En tant que vitrine du territoire, il valorise l'artisanat et les savoir-faire locaux en mettant en vente des produits locaux.

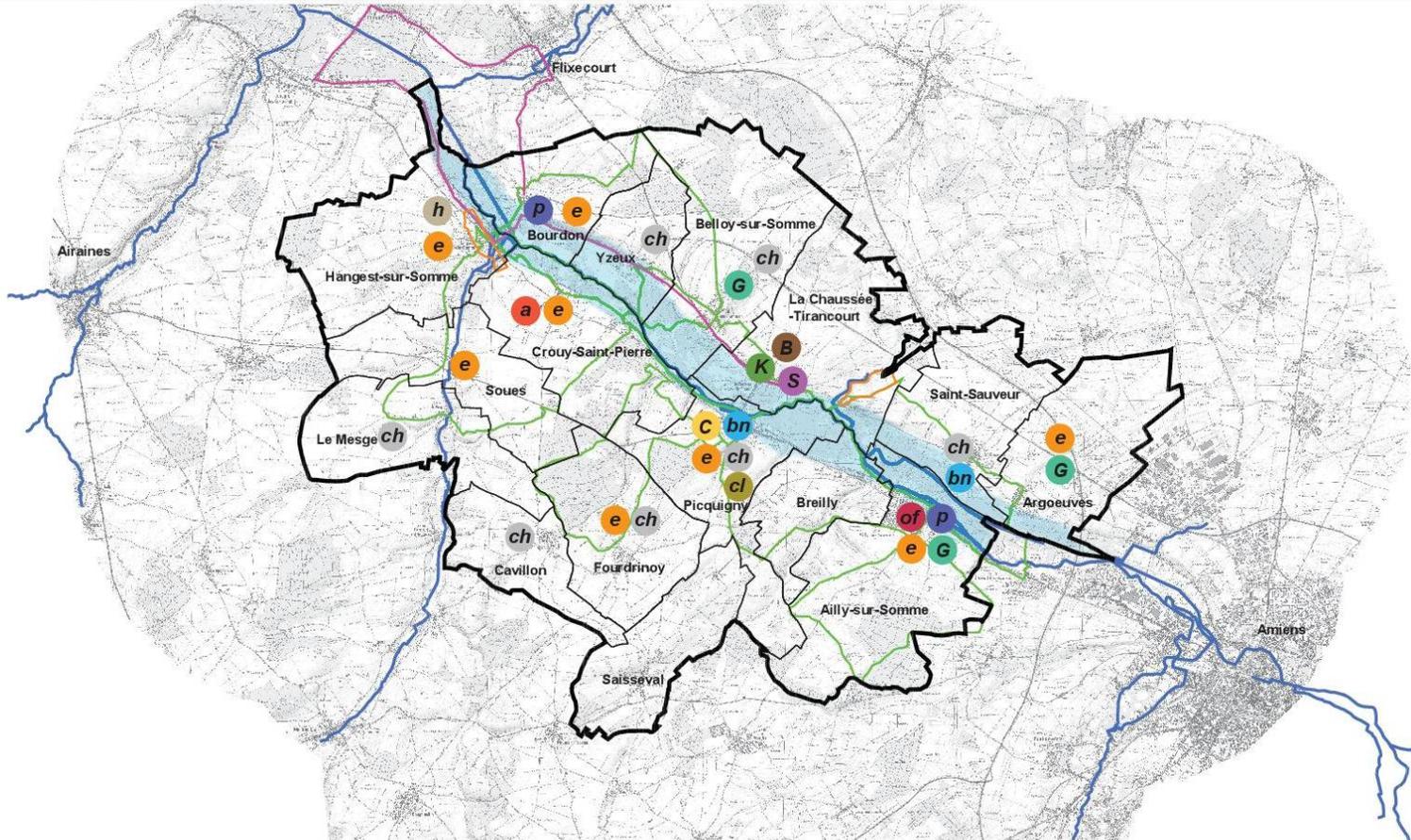
L'office du tourisme intercommunal est passé d'une forme associative à un équipement intercommunal en 2012. Ainsi, les élus sont aujourd'hui en train de réfléchir à la forme d'une politique de tourisme à part entière, véritable projet intercommunal.

L'office du tourisme est donc un véritable nœud d'échange entre acteurs locaux, habitants et visiteurs. Il a pour mission de mettre en œuvre la politique touristique du territoire, promouvoir ce dernier, développer la fréquentation et l'offres de loisirs, coordonner les différentes partenaires du tourisme local, et informer les touristes.



PLUi Ouest-Amiens

LE POTENTIEL TOURISTIQUE



Légende

- Limites communales
- Limites territoire Ouest-Amiens
- Réseau Hydrographique
- Marais et étangs

- #### Chemins de randonnée
- Circuits découverte
 - Circuits courts
 - Circuit cyclo-touristique

- #### Equipements
- of Office de tourisme
 - bn Bases nautiques
 - K Autenti'K Somme Evasion
 - S Samara
 - B Belvédères

- p Pontons pénichettes
- C Camping
- G Gîtes
- h Hôtel

- #### Patrimoine
- ch Châteaux
 - e Eglises
 - cl Collégiale de Picquigny
 - a Abbaye du Gard

0m 2 km



Source : IGN, BRGM
juillet 2018